

gent, plus richement vêtu qu'un marquis de l'ancienne cour. La tête expressive n'est pas celle d'un grand seigneur. Elle rappelle l'acteur qui voit, observe, étudie, se pénètre d'un personnage, joue les rois et les princes, mais n'en est pas un.

Quel est celui de nos acteurs célèbres qui a laissé un tel souvenir à la *Fleurie*? Comme pour le portrait précédent, le mystère n'est pas insondable. Les deux portraits envoyés à Paris seraient bien vite reconnus.

Ces œuvres magistrales sont précieuses, comme art et comme souvenirs, surtout si on découvrait quelles célébrités elles rappellent. On dit que le propriétaire de la *Fleurie*, homme d'esprit et de goût, veut donner à cette galerie une place digne d'elle. C'est un service qu'il rendra aux arts de la peinture et du théâtre, comme à l'histoire de la cité, de notre chère cité, si heureuse quand on lui conserve les vestiges de son glorieux passé.

Nous terminerons cette étude par quelques notes empruntées aux nombreux manuscrits de M. Péricaud aîné. Elles ont trait au théâtre des Célestins :

« 1784. — 12 janv. Un arrêt du Conseil des Dépêches envoie le roi de Sardaigne, Victor-Amédée, en possession du couvent des Célestins.

« 1785. — 10 mai. La totalité du vaste emplacement du couvent, fut aliénée à M. Devouges; M. Devouges revendit ensuite par morceaux détachés le terrain dépouillé de ses anciens édifices. Les acquéreurs y percèrent des rues; et bientôt, instabilité des choses humaines! fut convertie en théâtre l'église où avaient prié, pendant près de trois siècles, les disciples de Mouron. Voyez : *Notice sur les Célestins de Lyon*. — Lyon, 1840, à la fin. »